



*Le Service Civique a changé
ma vie. Si vous souhaitez
découvrir un domaine
d'activité, faire de belles
rencontres, aider les autres
et en apprendre plus
sur vous-même, foncez !*

#LePouvoirDetreUtile

ENVIE D'UNE EXPÉRIENCE UNIQUE ET UTILE ?

Vous avez entre 16 et 25 ans,
30 ans en situation de handicap ?
Votre mission vous attend sur

SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR

#LePouvoirDetreUtile



Trouvez votre mission sur
**SERVICE-CIVIQUE
.GOUV.FR**



Création : Insign / Crédits photo : Alexi Hobbs / Impression : Le Révérend Imprimeur



Découvrez le pouvoir d'être utile avec le Service Civique.



SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR

S'engager en Service Civique



Un engagement volontaire

Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général. D'une durée hebdomadaire de 24 heures minimum, il est indemnisé 580 €* par mois.

Ouvert à tous les jeunes

Le Service Civique est une expérience unique ouverte à tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap, sans condition de diplôme.

Seule votre motivation compte !

*Cette indemnité se compose de 472,97 € pris en charge par l'État (majorés de 107,66 € selon critères sociaux) + 107,58 € pris en charge par l'organisme d'accueil.

En France ou à l'étranger

Vous pouvez réaliser votre mission de Service Civique auprès d'une association (fédération, ONG...), d'une fondation, d'une collectivité territoriale (mairie, conseil régional...), d'un établissement public (hôpital, musée, université...), d'un bailleur de logement social ou des services de l'État (école, préfecture, gendarmerie...).

De nombreuses missions possibles

Trouvez votre mission sur service-civique.gouv.fr dans l'un des 9 domaines d'action reconnus prioritaires pour la Nation.



Une mission pour chacun au service de tous

Envie d'être utile, d'agir pour le bien collectif, d'aller à la rencontre des autres, d'explorer de nouveaux horizons, de développer vos compétences ?

Le Service Civique est une opportunité de vous engager dans une mission d'intérêt général qui vous passionne parmi ces 9 domaines d'action :

› Culture et Loisirs

› Éducation pour tous

› Environnement

› Solidarité

› Sport

› Intervention d'urgence en cas de crise

› Mémoire et citoyenneté

› Santé

› Développement international et action humanitaire

Pour découvrir les missions et devenir volontaire
SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR/JEUNES-VOLONTAIRES

Les avantages de votre engagement

Pendant votre mission

- Un accompagnement personnalisé avec un tuteur de votre structure d'accueil.
- La carte du Service Civique vous offrant les mêmes avantages que la carte d'étudiants.
- Une formation Civique et Citoyenne théorique accompagnée d'une formation pratique aux Premiers Secours (PSC1).
- L'Aide au Logement et l'Allocation aux Adultes Handicapés cumulables avec votre indemnité mensuelle.
- Une couverture sociale complète avec prise en charge de vos dépenses de santé (maladie, maternité...).

Après votre mission

- Une attestation officielle à conserver pour faire valoir votre engagement de Service Civique.
- Un engagement valorisable à toutes les étapes de votre parcours : formation, emploi, bénévolat...
- Des droits au titre de la retraite cumulés pendant toute la durée de votre mission.

94%

des anciens volontaires recommanderaient le Service Civique à un·e ami·e*

*Enquête réalisée auprès des volontaires ayant terminé leur mission de Service Civique en 2017



Pour découvrir les missions et devenir volontaire
SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR/JEUNES-VOLONTAIRES